

# Votre Croix-Rouge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **64 (1955)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.04.2024**

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# VOTRE CROIX-ROUGE

## Le Dr A. Bohren a 80 ans

Le Dr Arnold Bohren, docteur en philosophie, de Thoune, ancien caissier central et membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse a fêté son 80<sup>e</sup> anniversaire à Thoune le 12 juin. Il est titulaire de la médaille Henri Dunant de l'Alliance suisse des Samaritains. Nous lui disons tous nos vœux.

## SECOURS AUX ENFANTS

### Arrivées et départs d'enfants

Le 24 juin, 50 enfants réfugiés venant de Basse-Saxe sont arrivés en Suisse, ils seront accueillis pendant 3 mois dans des familles. Un autre groupe de 60 enfants réfugiés en Autriche est arrivé de Styrie le 13 juillet.

12 enfants de Rome ont été accueillis grâce au Secours aux enfants au préventorium de l'O. S. E. à Morgins, où ils séjourneront 4 mois, et 10 petits réfugiés sont reçus à la maison d'enfants L'Alouette, à Leysin, pour 3 mois.

\*

Les 36 petits Grecs qui ont passé 4 mois à notre préventorium Beau-Soleil, à Gstaad, sont repartis de Genève-Cointrin pour leur patrie les 21 et 23 juin par avions militaires. La cure de montagne a eu pour tous de magnifiques résultats, l'on avait peine à reconnaître dans ces enfants ceux qui nous étaient arrivés au début du printemps.

\*

150 petits réfugiés de Hambourg et du Sleswig-Holstein sont repartis pour l'Allemagne le 14 juin après avoir été reçus 3 mois dans des familles suisses.

\*

En septembre, notre préventorium de Gstaad accueillera pour 6 mois 35 enfants réfugiés souffrant d'asthme. Pendant l'été il recevra, dans le cadre des échanges mer-montagnes, des enfants suisses romands et français, ayant besoin de vacances à la montagne.

\*

10 enfants suisses de Bâle-Ville et des Grisons pour qui un séjour à la mer est nécessaire ont été accueillis du 14 juin au 15 juillet à la colonie de la Croix-Rouge de la Basse-Saxe dans l'île de Langeoog, dans la mer du Nord.

\*

### Prochaines activités

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> juin, la commission du secours aux enfants a approuvé les crédits suivants, couverts dans leur majorité par les parrainages en faveur d'enfants suisses ou étrangers:

| Distributions de lits à des enfants suisses                                                                                   | Fr.    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Augmentation du crédit pour la 4 <sup>me</sup> distribution (portée de fr. 31 000 à fr. 34 000, literie supplémentaire) . . . | 3 000  |
| 6 <sup>e</sup> distribution: 100 lits complets, 40 duvets, 30 oreillers et 100 couvertures de laine (juin 1955) . . . . .     | 35 000 |
| 7 <sup>e</sup> distribution: 100 lits complets et literie supplémentaire (août 1955) . . . . .                                | 37 500 |
| 8 <sup>e</sup> distribution: 100 lits complets (octobre 1955) . . . . .                                                       | 30 000 |
| 9 <sup>e</sup> distribution: 100 lits complets (novembre 1955) . . . . .                                                      | 30 000 |
| Etablissement d'éducation Meyer, à Effingen AG, achat de literie (72 draps, 36 couvertures, duvets, oreillers)                | 5 000  |

|                                                                                                    |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Contribution pour l'installation d'une infirmière visiteuse dans la vallée de Calanca GR . . . . . | 3 000          |
| <b>Total</b>                                                                                       | <b>143 500</b> |

### Aide en faveur d'enfants réfugiés

|                                                                                                    |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Distributions de lits en faveur d'enfants pré-tuberculeux (Subsides de la Confédération) . . . . . | 95 000         |
| Contribution à l'installation d'une maison d'enfants à Dambach (Bade-Wurtemberg) . . . . .         | 10 000         |
| Secours individuels en Allemagne (colis de textiles, chaussures, literie, etc.) . . . . .          | 40 000         |
| Secours individuels en Autriche (Dito) . . . . .                                                   | 40 000         |
| Secours d'urgence en Allemagne . . . . .                                                           | 700            |
| Secours d'urgence en Autriche . . . . .                                                            | 300            |
| <b>Total</b>                                                                                       | <b>186 000</b> |

### Aide aux enfants atteints de tuberculose légère

|                                                                                                                                                       |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Cure de 40 enfants grecs au préventorium de Kifissia (Grèce): crédit supplémentaire (crédit total fr. 25 000, subsides de la Confédération) . . . . . | 5 000 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|

\*

### Parrainages d'enfants suisses

Une distribution de 100 nouveaux lits complets a pu être faite en juin à des enfants suisses grâce à l'apport de nos parrainages. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1955, ce sont en tout 600 lits qui ont été remis à des familles suisses dans le besoin.

\*

### Pour une infirmière visiteuse au val Calanca

Pour permettre aux communes grisonnes du val Calanca de créer un poste d'infirmière visiteuse, dont la présence serait indispensable dans cette vallée, la Croix-Rouge suisse, en collaboration avec d'autres organisations, a décidé d'apporter sa contribution par un versement unique.

\*

### Vacances mer-montagne

330 enfants de Cannes et des Rayons de Soleil sont arrivés à Genève le 2 juillet.

\*

## SECOURS INDIVIDUELS EN SUISSE

Nos services de secours individuels sont intervenus en mai dans huit cas en faveur de familles qui avaient perdu leurs biens à la suite d'incendies. Les sinistrés ont reçu à titre de premiers secours 12 lits complets, 27 couvertures de laine, 94 draps, 5 duvets, 64 taies de duvet ou d'oreillers ainsi que 71 pièces de vêtements.

En juin, à la suite d'un incendie aux Mayens de Riddes, 15 personnes qui avaient quasi tout perdu ont pu recevoir rapidement ce qui leur était indispensable.

En cas de sinistre, rappelons que la section intéressée de la Croix-Rouge, alertée soit directement soit par sa correspondante locale, peut fournir dans la mesure de ses moyens les secours immédiats; elle demande téléphoniquement au secrétariat général de la Croix-Rouge suisse de faire expédier les autres objets indispensables: literie, vêtements etc.

\*

La Croix-Rouge suisse a pu remettre à 4 familles sinistrées des Grisons une contribution supplémentaire pour les aider à couvrir les dommages subis lors des inondations. Cette somme a été prélevée sur le solde de la collecte en faveur des inondés de l'an dernier.

## PROTECTION DE LA POPULATION CIVILE

### Assemblée générale de l'Union suisse

L'Union suisse pour la protection des civils a tenu sa première assemblée ordinaire des délégués à Berne, sous la présidence de M. de Steiger, ancien conseiller fédéral.

Le colonel brigadier Erich Munch, chef de la division de protection aérienne à Berne, a rappelé que la Suisse possède actuellement quelque 33 000 abris pouvant contenir environ 650 000 personnes, 250 infirmeries souterraines, le matériel nécessaire pour 650 corps de pompiers, 250 centres de commandement et d'alarme et pour quelque 17 millions de francs de matériel de défense aérienne répartis dans quelque 250 communes. En tout, la Suisse possède un matériel de défense aérienne équivalant à 52 millions de francs. Cette année, le rapport des dépenses de la défense civile (17,5 millions) aux dépenses globales de la défense nationale (723 millions) est d'environ 2,5 % tandis qu'en Hollande ce rapport est de 1 %, en Suède de 2 %, en Angleterre de 1,2 %, au Canada de 0,3 % et aux Etats-Unis de 0,1 %.

\*

### Une décision du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a décidé que les citoyens suisses de 20 à 60 ans non astreints au service militaire ou complémentaire, peuvent être astreints au service de protection et de secours civil. Les hommes de plus de 60 ans et les femmes de tout âge doivent n'être enrôlés que s'ils s'annoncent volontairement. Le personnel subalterne des organismes de protection civile ne sera pas instruit.

\*

### Expériences américaines

Au cours d'expériences faites à la cité expérimentale construite dans le désert du Nevada, les experts américains affirment que la protection de la population civile contre les effets d'une explosion atomique peut parfaitement être assurée. Les maisons en ciment armé et les abris installés dans les caves ont résisté aux explosions alors que les immeubles de briques ou de bois offrent une résistance infiniment plus faible.

\*

## COMMISSION POUR L'HEBERGEMENT DE MALADES ETRANGERS EN SUISSE

Cette Commission, créée à la fin de l'année 1953, a tenu sa première assemblée générale à Berne, le 7 juin 1955, sous la présidence du ministre H. Fröhlicher, président. La Croix-Rouge suisse était représentée à cette réunion par le Dr P. Lauener, de Berne, et Monsieur Vuithier, adjoint au secrétariat général. Un certain nombre de médecins spécialistes de la tuberculose, avaient été invités et prirent part à un débat très animé sur l'importance actuelle du facteur climatique dans le traitement de la tuberculose.

Cette discussion revêtait un intérêt particulier, du fait que la Commission s'est donné pour but de faciliter le placement de malades étrangers en Suisse. En effet, il existe actuellement, dans notre pays, environ 2000 lits disponibles dans nos sanatoriums d'altitude. Par contre, à l'étranger, des malades ne peuvent être soignés dans les stations climatiques indigènes, faute d'un nombre de lits suffisants.

Pourquoi ne pas utiliser, dans le cadre d'une collaboration internationale bien comprise, les ressources offertes par un pays au profit des autres ? Les prin-

cipaux obstacles semblent être d'ordre financier: prix et devises. S'agissant de vies humaines à sauver, ne pourrait-on trouver une solution acceptable ?

Il faut espérer que les démarches entreprises par la Commission aboutiront à des résultats plus encourageants que ceux obtenus jusqu'à présent et qui se résument à ceci: environ 85 patients français hébergés dans un sanatorium allemand en Suisse. N'est-ce pas là un bel exemple de solidarité européenne et qui mériterait d'être plus largement suivi ?

M. V.

## SOINS AU FOYER

Cinquante cours de soins au foyer ont été donnés ce printemps. Trois d'entre eux étaient destinés à la formation de monitrices (1 à Lausanne et 2 à Zurich) et 47 à des élèves. Ces derniers ont été organisés par les sections de Bâle-Ville (4), Berne-Mittelland (8), Müntschmied (2), Treiten (1), Genève (7), St-Gall (1), Bodan-Vallée du Rhin (1), Schaffhouse (4), Olten (1), Lausanne (2), Winterthour (2), Zurich (14, dont 2 pour aveugles).

## CIRCULATION ET SECURITE

Semaine de la circulation, dizaine de la circulation, quinzaine de la circulation, nous avons vu fleurir chez nous, cette fin de printemps, toute la gamme des slogans, des affiches, des avertissements et des bons conseils. Hélas, dans le même temps, la catastrophe des courses automobiles du Mans — avec ses 82 tués et son nombre égal de blessés — venait nous rappeler que les plus sages avis de prudence se heurtent à cette frénésie de vitesse dont trop de conducteurs — et de spectateurs — sont encore la proie, avant d'en devenir les victimes. Dans le même temps aussi, nos propres routes continuaient à être le théâtre quasi quotidien d'accidents mortels, dus, pour la plupart, à la folie homicide de quelques conducteurs.

L'indécence et scandaleuse poursuite des courses du Mans en dépit de la catastrophe survenue a provoqué heureusement de saines réactions. En France comme en Suisse, les courses automobiles ont été provisoirement suspendues. La Société suisse de sauvetage et la garde aérienne suisse de sauvetage ont adressé une déclaration commune au Conseil fédéral demandant que les mesures de protection indispensables soient prises lors des manifestations de tous genres réunissant un nombreux public. C'est ce qui a été fait, notamment, pour le récent meeting d'aviation de Genève: hôpitaux, médecins, transfusion étaient prêts à tout accident, le matériel de la Croix-Rouge suisse mis à leur disposition.

Mais qui nous préservera de l'imprudence homicide qui nous menace à chaque instant sur la route, dans la rue, et qui a déjà fait, et chez les enfants et les vieillards notamment, tant de victimes innocentes ? Les appels à la prudence ? Ils entrent par une oreille pour sortir par l'autre. Les rappels à la bonne éducation, ceux à la responsabilité morale de quiconque tient un volant ? C'est, hélas, en trop de cas, s'adresser à des sords qui ignorent tout de ces deux mots dans la vie courante, et qui continuent à l'ignorer sitôt qu'ils tiennent un volant ou un guidon.

## NOTRE MISSION MEDICALE EN COREE

Le nouvel hôpital universitaire de Taegu, construit par les soins de l'UNRRA, a été remis le 30 mai aux autorités coréennes. Les ministres de la santé et de l'instruction publique assistaient à cette remise. La mission médicale de la Croix-Rouge suisse à Taegu est particulièrement chargée de la formation des médecins et des infirmières coréens de l'hôpital.

Un nouveau membre a rejoint, le 23 mai, notre mission en Corée. Il déchargera le chef de la mission d'une partie de ses tâches administratives.

## INFIRMIERES

### Cours de perfectionnement pour infirmières à La Source

Un cours pour infirmières d'étages, organisé par l'Ecole de perfectionnement de la Croix-Rouge suisse, à Zurich, vient d'avoir lieu à La Source, à Lausanne, pour la seconde fois; le premier avait été donné en 1953.

Le commandant de la police cantonale valaisanne, dans le rapport qu'il a publié, à fin juin, sur les résultats de la «dizaine valaisanne de la circulation», note justement que «la Vitesse... ce vice nouveau est la cause directe ou indirecte de presque tous les accidents de la circulation routière».

Il ajoute:

**Jouer avec la vie d'autrui et avec la sienne est essentiellement une question d'ordre moral. Faire des excès de vitesse, faire un dépassement dangereux, heurter une vache sur la chaussée, ne pas respecter la priorité, ne pas entretenir son véhicule, tout cela révèle une grave insouciance et un manque total d'éducation; en un mot, c'est «jouer» avec la vie humaine, c'est être délibérément un criminel en puissance.**

Mais si cela ne suffit pas à rétablir «une situation devenue tout à fait anormale»? L'avis du chef de la police valaisanne est net à l'endroit «des récidivistes, des incorrigibles, des fortes têtes»:

**Il est nécessaire d'éliminer aussi rapidement que possible tous les indésirables des routes, la population a le droit d'être mieux protégée et notre devoir est de le faire.**

Sa conclusion mérite aussi d'être rapportée, car ce n'est plus aux seuls «chauffards» qu'elle s'adresse:

**De son côté, le public devrait cesser de considérer comme des héros ces «bolides» pétaradant et se vantant de leurs exploits sur nos routes, il serait plus sage et plus juste de les qualifier de malfaiteurs publics: avant de devenir un héros, il faut mériter tout d'abord d'être un homme.**

Nous pensons, pour nous, que seule une mesure permettra de poursuivre cette élimination nécessaire et de traquer tous ces indésirables et ces meurtriers en puissance: la limitation de la vitesse sur toutes nos routes. Un maximum autorisé de 80 ou de 90 à l'heure donnerait à nos polices l'arme indispensable pour sévir durement contre tous les fous du volant. Cette mesure serait la seule aussi qui donnerait à notre population la sécurité normale qu'elle est en droit d'attendre sur nos routes.

M.-M. T.

Deux groupes de dix-huit infirmières et infirmiers, diaconesses et religieuses de nos écoles de Suisse romande, travaillant dans les hôpitaux de Genève, Neuchâtel et Lausanne, se sont succédés. Des médecins, des pédagogues, des psychologues, des psycho-techniciens, des architectes, des théologiens, les ont entretenus des dernières découvertes et des orientations nouvelles de leurs branches respectives.

La profession d'infirmière est en pleine évolution, l'organisation du travail dans nos milieux hospitaliers se modifie à un rythme très rapide. Nos responsables des services doivent donc acquérir des notions nouvelles dans leur domaine, et élargir aussi leurs connaissances dans les sphères de l'éducation, de la psychologie, de l'organisation du travail.

Des entretiens fructueux, des visites à diverses institutions, ont complété les cours théoriques, et se sont avec entrain que les participants ont regagné leurs postes.

Les infirmières et infirmiers des cantons romands sont reconnaissants de cette nouvelle preuve d'intérêt que vient de leur témoigner la Croix-Rouge suisse. Ils souhaitent que le succès remporté par ce cours en 1955 soit une preuve évidente de la nécessité de ces quinzaines d'études en commun.

\*

### Un anniversaire

Mme L. Leemann, infirmière-chef, docteur en philosophie, ancienne directrice de l'Ecole suisse de gardes-malades de Zurich, membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse, a célébré le 13 juin son 70<sup>e</sup> anniversaire. Nous joignons nos vœux à tous ceux qui auront entouré Mme Leemann à qui les infirmières suisses doivent une grande reconnaissance.

\*

### L'assemblée des délégués de l'A.S.I.D.

L'Assemblée générale de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés a eu lieu à Soleure, le 25 mai, sous la présidence de Mlle Kunkel. 2 nouveaux membres, l'association des infirmières d'Ilanz et le Schwesternbund de Bâle, ont été admis. Divers problèmes furent abordés au cours de la discussion, notamment la révision du contrat-type, le recrutement, le placement d'infirmières étrangères dans nos hôpitaux, la semaine de 48 heures. L'inégalité du salaire des infirmières vis-à-vis de celui des infirmiers dans les services hospitaliers de l'Etat fut l'objet d'une résolution approuvée à l'unanimité par l'assemblée et communiquée aux autorités sanitaires ainsi qu'à la presse. Voici le texte de cette résolution:

L'Association suisse des infirmières et des infirmiers diplômés a pris connaissance avec mécontentement des règlements cantonaux entrés en vigueur, concernant les traitements, sur la base desquels des infirmiers célibataires et jeunes touchent des traitements sensiblement plus hauts que des infirmières expérimentées qui occupent des postes aux nombreuses responsabilités. Les infirmières votent, dans cet avantage injustifié accordé aux infirmiers, une sous-estimation de leur travail au service du peuple et elles craignent un recul dans le recrutement du personnel qualifié.

L'Association suisse des infirmières et des infirmiers diplômés demande donc pour les membres de cette profession essentiellement féminine l'application du principe: «A travail égal, salaire égal».

\*

L'exposition «La vocation d'infirmière» qui a eu grand succès ce printemps à Zurich, sera présentée à Dietikon du 8 au 20 juillet et à Winterthour du 15 août au 4 septembre.

## A notre école romande de la Croix-Rouge

### LA JOURNEE DES SOURCIENNES A LAUSANNE

Selon la tradition, les « Sourciennes » se sont rassemblées à Lausanne le 3<sup>me</sup> jeudi de juin, soit le 16 juin. L'Association compte 948 membres, elles étaient nombreuses celles qui étaient venues, même de bien loin, pour assister à cette journée.

Présidée par M<sup>lle</sup> Augsburg, directrice de l'Ecole, la séance du matin fut consacrée au travail. Après un bref rapport de M<sup>me</sup> Erica Vuilleumier, présidente de l'Association des infirmières de la Source, l'on entendit un remarquable travail de M<sup>lle</sup> Yvonne Hentsch, directrice du bureau des infirmières de la Ligue, sur son récent stage d'un an en Amérique du Nord: *Infirmières et associations, observations faites aux Etats-Unis*.

Le Dr Georges Gaulis, de Lausanne, introduisit la partie proprement scientifique en donnant un cours

rappela la longue et belle œuvre de sœur Julie Hofmann, la création de cet Eben-Hézer destiné à accueillir tant et tant de malheureux et commencé si modestement, voilà 56 ans, dans un petit appartement lausannois.

Souriante, émue, mais si simple et modeste, sœur Julie Hofmann répondit avec une foi émouvante qu'elle n'était que la servante du Seigneur, et associa à l'hommage qui lui était rendu tous ceux et celles qui l'aidèrent. Des roses rouges et blanches, des fleurs bleues et blanches aux couleurs de la Source, cette Source où elle avait obtenu en 1889 son diplôme d'infirmière, lui furent offertes encore pendant que le Dr J.-D. Buffat lui disait à son tour la reconnaissance de son école.

Après que le nouveau président de la Source eût renouvelé à son prédécesseur et à M<sup>me</sup> Léon Picot la gratitude qui leur est due pour leur long et si constant dévouement, ce fut le tour de la remise des diplômes aux 36 élèves ayant achevé leurs études aux sessions



La remise des diplômes par Mademoiselle Augsburg, directrice de la Source, à sa gauche le docteur L. Picot et le docteur J.-D. Buffat. (Photo Pierre Izard, Lausanne)

sur un problème de grande actualité, *L'accouchement sans douleur*, dont le gynécologue lausannois est un chaud partisan. La seconde conférence, d'un intérêt non moins vif et actuel, fut consacrée par le Dr Serge Neukomm, chef de service au Centre anticancéreux romand, à *l'Utilisation des isotopes radio-actifs en médecine*. Le Dr Buffat, nouveau président du conseil de l'école avait également pris la parole au début de la séance.

L'après-midi, le rituel appel des anciennes « volées de Sourciennes » vit se lever des infirmières ayant obtenu leur diplôme voilà un demi-siècle, et même voilà 60 ans, et la remise de fleurs aux jubilaires, l'une avait dépassé le cap de 90 ans. Vint alors une belle et émouvante cérémonie: la remise à sœur Julie Hofmann, par le docteur Ed. Schauenberg, vice-président de la Croix-Rouge suisse, de la médaille Florence Nightingale qui vient de lui être décernée par le Comité international de la Croix-Rouge sur la présentation de la Croix-Rouge suisse. Nous avons publié, en tête de cette édition, les paroles par lesquelles le Dr Schauenberg

de septembre dernier et de mars, soit, dans l'ordre des sessions:

Mesdemoiselles Thérèse Berberat (Jura), Jacqueline Chablotz (Clarens), Suzanne Champerlin (Lausanne), Olga-Colette Despland (Cossonay), Claudine Duflon (Lausanne), Ruth Forestier (Thierrens), Emma Gasser (St-Gall), Eliane Hugli (Lausanne), Marguerite Leuenberger (France), Denise Merminod (Lausanne), Jacqueline Montandon-Girard (Yverdon) et Ida Peytermann (Longirod),

ainsi que

Mesdemoiselles Elisabeth Barbey (Genolier), Marianne Beck (Vevey), Violette Bernard (Genève), Bernadette Beux (Genève), Dory Bigler (Molondin), Elsa Bolomey (Lausanne), Charlotte Bory (Carrouge), Marie-Thérèse Buffat (Villiers), Irène Crot (Savigny), Liane Delaloye (Ardon), Rosmarie Fawer (Chavannes-le-Chêne), Monique Jeannerat (Pleigne), Odette Junod (Bienne), Renée Juvet (Neuchâtel), Madame Anne-Marie Kral-Monod (Ley-sin), Mesdemoiselles Elisabeth Lachat (Neuchâtel), Marguerite Pulver (Veytaux), Madeleine Richard (Ballaigues), Anne-Marie Rochat (St-Prex), Sylvie Seitz (Genève), Agathe Streit (Tavannes), Eliane Stucky (Vevey), Monique Tissot (Lausanne) et Madeleine Vouga (Chanélaz-Areuse).

Puis le Dr L. Picot, président honoraire, évoqua ses souvenirs de l'époque héroïque de la Source.

## DANS NOS SECTIONS

### Un service d'entraide à la vieillesse

La section genevoise de la Croix-Rouge suisse a créé récemment un service d'entraide aux vieillards isolés. Ce service fonctionne de deux façons: des par-rainages, de 10 francs par mois, permettent à ceux et à celles qui ne peuvent s'occuper activement de telle ou telle personne dans le besoin de lui venir en aide matériellement par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. D'autre part les personnes souhaitant s'intéresser pratiquement à un vieillard isolé ou malade, le visiter, reçoivent l'adresse d'une personne qu'elles s'engagent à suivre. 36 vieillards isolés sont actuellement soutenus, d'une manière ou de l'autre, par le nouveau service de la section genevoise.

\*

### GENEVE

#### POSSEDE UN CENTRE DE VACCINATION B. C. G.

Un centre de vaccination B. C. G. contre la tuberculose a été ouvert à Genève le 25 mai dans les sous-sols de l'Assistance publique, boulevard de la Cluse. Le Dr Press, médecin-chef du nouveau centre, et le professeur J.-J. Mozer, président de la Ligue contre la tuberculose, ont pris la parole lors de l'inauguration du centre, ainsi que le professeur Edmond Grasset et M. Treina, conseiller d'Etat. La vaccination B. C. G. sera activement poussée à Genève.

\*

#### A LA COMMISSION GENEVOISE DE RADIOACTIVITE

La commission genevoise d'experts chargée de contrôler la radioactivité a précisé au cours de sa première séance les objectifs qu'elle s'était fixés: déterminer la radioactivité normale à Genève aussi bien pour l'air que pour l'eau et la terre de façon à déceler immédiatement tout accroissement dû à des nuages radioactifs ou à des émetteurs locaux, chercher et définir avec plus d'exactitude la limite inférieure de nocivité des radiations. La commission a envisagé un contrôle permanent. La commission est présidée par le professeur Jentzer. Le Dr E. Schauenberg, vice-président de la Croix-Rouge suisse, en est membre.

\*

#### TRANSFUSION SANGUINE

L'usage des isotopes radioactifs est de plus en plus fréquent. L'on emploie notamment, entre autres, pour des recherches cliniques, des solutions d'albumine contenant de l'iode radioactif. Notre laboratoire central de transfusion a commencé depuis peu la fabrication de semblables solutions. On les utilise en injections qui, en allant se fixer dans les tumeurs, permettent de localiser ces dernières. Le produit fabriqué par la Croix-Rouge suisse est à l'essai actuellement à l'hôpital de l'Île, à Berne.

\*

Les publications suivantes ont paru ces semaines dernières:

- *Réflexions sur quelques points d'immuno-hématologie*, J. Pet-tavel, Médecine et hygiène, n° 294/5, Genève 1955.
- *Ueber die Bildung von Begleitantikörpern gegen die Blut-gruppen-Antigen Ika im Verlaufe einer Rhesus-Immunisie-rung*, G. Halle, A. Hässig et S. Rosin, Klinische Wochenschrift, 19/20, 15 mai 1955.
- *Le service de transfusion de la Croix-Rouge suisse*, A. Hässig et D. Thommen, Médecine et Pharmacie, n° 22/55.

Un reportage a été effectué le 12 mai par des reporters de Radio Sottens. Ce reportage diffusé sur les ondes romandes attirait l'attention du public sur le besoin toujours plus urgent de donneurs de sang.

\*

L'équipe mobile de transfusion a procédé, en avril, au cours de 27 déplacements, à 3774 prises de sang.

\*

Le film de la transfusion sanguine a été présenté en mai à Mels, Sargans, Seengen, Einsiedeln, Frutigen, Reichenbach, Schmitten et Oberentfelden.

### SECOURS SANITAIRES VOLONTAIRES

Le cours de cadres I des colonnes croix-rouges a eu lieu du 6 au 18 juin à la caserne du Chanet sur Neu-châtel. 23 élèves ont été promus chefs de groupe.

Un cours d'introduction pour les nouvelles recrues des formations croix-rouges a eu lieu du 20 juin au 2 juillet à St-Luziensteig. 115 recrues de langue alle-mande et 39 romandes y ont reçu, en qualité de futurs soldats croix-rouges, une formation sanitaire de base.

\*

Un rapport des commandants et chefs de colonnes croix-rouges s'est tenu au Chanet le 12 juin.

\*

15 infirmières de l'Ecole valaisanne de Sion ont été inscrites le 14 juin comme membres des services sani-taires de la Croix-Rouge (détachements).

\*

Rappelons à ce propos que les colonnes et détache-ments croix-rouges sont appelés à renforcer en cas de service actif les troupes du service de santé de l'armée. En temps de paix les soldats des colonnes croix-rouges suivent les cours d'instruction selon les prescriptions valables pour les hommes appartenant aux services complémentaires. Ces colonnes sont également à dispo-sition du médecin en chef de la Croix-Rouge lors de catastrophes.

### ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS

#### L'assemblée générale des samaritains à Interlaken

L'assemblée des délégués de l'Alliance suisse des samaritains a eu lieu à Interlaken les 4 et 5 juin sous la présidence de M. Paul Hertig. Le résultat de la col-lecte de mai entreprise en commun par la Croix-Rouge suisse et les Samaritains a été satisfaisant. Si possible une nouvelle action commune aura lieu en 1956. En remerciant les samaritains de leur généreuse activité croix-rouge, le colonel-brigadier Meuli, médecin en chef de l'armée et représentant le Conseil fédéral, a dit la reconnaissance due aux nombreuses samaritaines qui se sont annoncées aux secours sanitaires volon-taires. La médaille Henri Dunant a été remise 254 per-sonnes. On a rappelé au cours de cette cérémonie la mémoire d'Ernest Möckli, décédé voilà 50 ans, et qui fut un des pionniers des Samaritains et de la Croix-Rouge suisse. La prochaine assemblée aura lieu en 1956 à Montreux.

\*

#### Avec les samaritains valaisans

L'association valaisanne des samaritains a eu sa journée cantonale à Monthey le 19 juin. La critique des exercices a été faite par les docteurs Otten et Cho-quard, de Monthey.

#### APRES LE « LANCEMENT » DU VACCIN SALK

On sait que les Etats-Unis avaient suspendu, à la suite d'un assez grand nombre d'accidents, la vaccination « en grand » contre la poliomyélite annoncée un peu trop spectaculairement ce printemps. Après de nouveaux contrôles, les vaccinations ont été reprises, mais seules quelques fabriques ont été autorisées à livrer le vaccin. Le vaccin Salk n'est pas encore vendu à l'étranger. Aucune vaccination ne sera d'ailleurs effectuée en Suisse avant l'accord du Service fédéral d'hygiène.

Les autorités sanitaires vaudoises ont décidé de procéder à des examens, ne présentant aucun danger, sur deux cents enfants de 8 à 18 ans de Lausanne et 150 d'Yverdon, pour connaître le pourcentage d'immunisation naturelle dans notre pays.

#### XIV<sup>e</sup> CONGRES INTERNATIONAL DE MEDECINE ET DE PHARMACIE MILITAIRES

Dans les principales conclusions du XIV<sup>e</sup> Congrès international de médecine et de pharmacie militaires, qui a eu lieu à Luxembourg du 7 au 13 novembre derniers, relevons celles qui insistent sur l'étroite coordination que les conditions actuelles exigent entre les services de santé militaires et ceux civils. Si la médecine militaire constitue bien une « spécialité » au sens propre du terme et si le Service de santé du corps de bataille doit conserver son autonomie, il est indispensable actuellement que dès le temps de paix une entière collaboration soit assurée entre les services militaires et les organismes civils, sur l'ensemble du territoire. Une telle coopération devrait pouvoir être étendue sur le plan international et dans l'esprit des conventions de Genève.

Le XV<sup>e</sup> congrès aura lieu à Buenos-Aires en octobre 1956.

#### POUR LA DETOXICATION DU GAZ DE VILLE

Le Grand Conseil de Bâle-Ville a approuvé le principe de la détoxication du gaz livré au consommateur. On sait que les électeurs de Winterthour avaient par contre rejeté naguère le projet que leur avaient soumis les autorités municipales de cette ville. A Genève, le problème de la détoxication du gaz de ville est également étudié et fera prochainement l'objet d'un rapport aux autorités.

#### LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES EAUX

L'Association romande pour la protection des eaux et l'Association suisse pour le plan d'aménagement national ont tenu le 21 mai à Lausanne une séance commune pour examiner les problèmes posés par la pollution des eaux. Sous la présidence de M. Desbiolles, ingénieur cantonal à Fribourg, MM. Dutoit, du Service cantonal vaudois, Tecoz, président de l'Association romande, et Aeby, du Service cantonal de Fribourg, ont montré la gravité de la situation actuelle. Comme on l'a fait remarquer, de nouveaux risques peuvent surgir, ceux par exemple que peut faire courir — à Meyrin — le déversement d'eaux radioactives. Le problème de la destruction des débris accumulés des agglomérations a également préoccupé les participants. Il faut souhaiter que des décisions soient prises rapidement pour améliorer une situation de plus en plus préjudiciable à l'hygiène publique.

#### NOUS AVONS LU...

...Revue suisse des infirmières, Soleure, juin 1955, n° 6: Culture et infirmière, Dr Jean Saucier.

## Couvertures

de qualité, chaudes et douillettes,

à la **Fabrique de couvertures et de draps S.A. Wald**  
Wald, Zurich

### Les parrainages de la Croix-Rouge suisse

permettent d'aider des enfants suisses (parrainages-lits) ou étrangers (réfugiés, pré-tuberculeux, sinistrés, orphelins)

En versant 10 fr. par mois pendant 6 mois,  
vous devenez parrain ou marraine d'un enfant

Comptes de chèques postaux

Fribourg IIa 231

Genève I. 7845

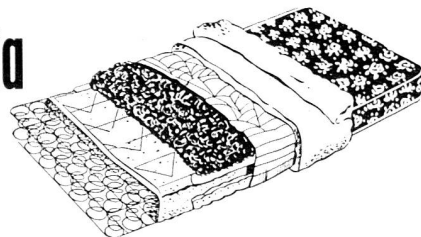
Lausanne II. 8700

Neuchâtel IV. 2860

Sion IIc 2340

Berne III. 12966

## Olympia



le matelas à carcasse de première qualité

Provenance:

**Pfaff & Isler, Therwil BL**

FABRIQUE DE DRAP

# Vetsch S.A. Grabs

Tissus  
Couvertures  
de laine Pèlerines  
Laines à tricoter